

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00099 Numéro SIREN : 498 818 376 Nom ou dénomination : 6 F

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2023 sous le numéro de dépôt 11204



« 6 F »

Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 5.000 Euros
Siège Social : 21 Rue du Rôle
91300 BRUNOY

oooooooooooo

498.818.376. - R.C.S. EVRY

oooooooooooo

RAPPORT DE GESTION **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUILLET 2023**

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la marche des affaires de votre Société au cours de l'exercice social, clos le 31 Décembre 2022, et de soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE DURING L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

L'activité de notre Société, au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, d'une durée de douze mois, s'est traduite par un chiffre d'affaires hors taxes de 00,- euros.

Les charges d'exploitation s'élèvent à la somme de 16 744 euros contre un montant de 4224 euros pour l'exercice précédent.

Notre résultat d'exploitation, avant produits financiers et impôt sur les bénéfices, ressort à un montant négatif pour 16 744 euros, contre un montant négatif de 4223 euros pour l'exercice précédent.

II - PRESENTATION DES COMPTES - BILAN

Les comptes annuels et le bilan qui vous sont présentés sont établis conformément aux dispositions légales : les règles et les méthodes comptables retenues sont indiquées dans l'annexe au Bilan.

Aucune modification n'a été apportée à la présentation des comptes sociaux par rapport à ceux de l'exercice précédent, ni aux méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces comptes.

III - COMPTES DE L'EXERCICE - RESULTATS

L'exercice 2022 se solde par un bénéfice net de 941302 euros.

Ce résultat s'entend après les dotations d'exploitation suivantes :

- aux comptes d'amortissements, pour € 1151,00

Et compte tenu :

• produits financiers, pour	€	1 003 771,00
• charges financières	€	62 472,00
• charges exceptionnelles	€	4629,00
• de l'impôt sur les bénéfices, pour	€	41096,00

IV - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter au compte "Autres Réserves", la totalité de la perte de l'exercice social clos le 31 décembre 2021, s'élevant à la somme nette de 941 302 Euros.

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions légales et réglementaires, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

V - ACTIVITE DE LA SOCIETE DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE PERSPECTIVES D'AVENIR

L'activité de notre société se poursuit depuis le 1er Janvier 2023 et n'appelle pas de remarques particulières de notre part.

VI - INFORMATIONS SUR LES CHARGES FISCALEMENT NON DEDUCTIBLES

Nous vous informons que, conformément aux dispositions de l'article 223 Quater du C.G.I., doivent être communiqués et soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire, le montant global des dépenses et charges somptuaires (article 39-4 et 39-5 du C.G.I.) ainsi que l'impôt supporté en raison de ces dépenses et charges.

L'application desdits articles n'a entraîné aucune réintégration dans les bénéfices imposables.

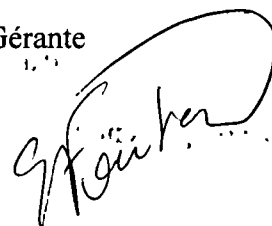
VII. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

NEANT

Les résolutions qui vous sont soumises et dont vous avez eu communication correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérante quitus de sa gestion.

La Gérante



**PROJET DU TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMIS AU VOTE DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUILLET 2023**

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la gérante :

- de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment,
- de la mise à disposition des associés, pendant les quinze jours qui ont précédés l'Assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la gérante quitus de sa gestion pour cet exercice.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale statuant sur l'affectation des résultats, décide sur la proposition de la gérante, d'affecter au compte "Autres Réserves", la totalité de la perte de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, s'élevant à la somme nette de 941 302 Euros.

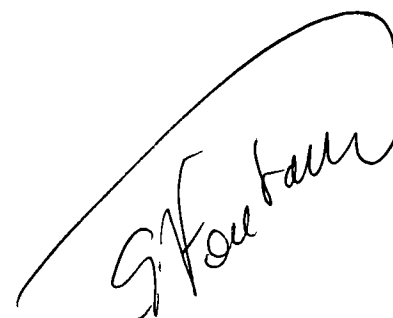
Il est rappelé, conformément aux dispositions légales et réglementaires, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve les conventions qui y sont énoncées ainsi que leurs conditions d'exécution.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et statuant en application de l'article 223 Quater du C.G.I., constate que l'application de l'article 39-4 et 39-5 du C.G.I n'a entraîné aucune réintégration dans les bénéfices imposables.



Société à Responsabilité Limitée

Capital Social : 5.000 Euros

Siège Social : 21 rue du Rôle

91300 BRUNOY

000000000000
498.818.376. - R.C.S. EVRY

000000000000

**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUILLET 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un juillet, à dix-huit heures trente, les associés de la Société « 6 F », Société à Responsabilité Limitée, au capital CINQ MILLE (5 000) euros, divisé CINQ CENTS (500) parts sociales de DIX (10) euros chacune, dont le siège social est à BRUNOY (91000), Rue du Rôle n°21, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérante.

Tous les associés sont présents, savoir :

• Monsieur Jean-Yves FONTAINE, propriétaire de
DEUX CENT CINQUANTE (250) parts sociales, ci 250

• Madame Sylvie AUDOIN, épouse FONTAINE, propriétaire de
DEUX CENT CINQUANTE (250) parts sociales, ci 250

Total égal au nombre de parts représentées, ci 500

En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer, la totalité des associés étant présente.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvie AUDOIN, épouse FONTAINE, gérante, qui indique l'ordre du jour de la réunion.

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ;
- Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce ;
- Examen et approbation desdits comptes, bilan et conventions ; quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;
- Questions diverses.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée les documents requis par les dispositions légales :

- le rapport de gestion ;
- le rapport spécial ;
- l'inventaire et les comptes annuels ;
- enfin, le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'Assemblée.

Puis elle rappelle que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice, les comptes annuels, le rapport spécial, ainsi que le texte des résolutions proposées, ont été adressés à l'associé non gérant quinze jours avant la date de l'Assemblée et que, pendant ce même délai de quinze jours précédant l'Assemblée, l'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social.

La Présidente donne ensuite lecture des différents rapports. Cette lecture terminée, la Présidente ouvre la discussion.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la gérante :

- de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment,
- de la mise à disposition des associés, pendant les quinze jours qui ont précédés l'Assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la gérante quitus de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale statuant sur l'affectation des résultats, décide sur la proposition de la gérante, d'affecter au compte " Autres Réserves ", la totalité du bénéfice de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, s'élevant à la somme nette de 941 302 Euros.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales et réglementaires, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve les conventions qui y sont énoncées ainsi que leurs conditions d'exécution.

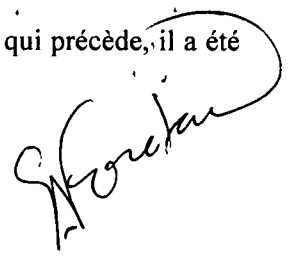
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et statuant en application de l'article 223 Quater du C.G.I., constate que l'application de l'article 39-4 et 39-5 du C.G.I. n'a entraîné aucune réintégration dans les bénéfices imposables.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures trente. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture par les associés.



« 6 F »
Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 5.000 Euros
Siège Social : 21 rue du Rôle
91300 BRUNOY

oooooooooooo
498.818.376. - R.C.S. EVRY
oooooooooooo

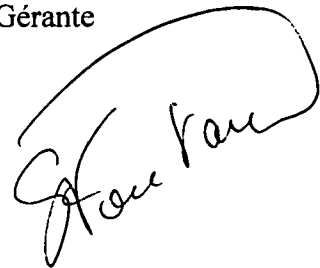
**PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21JUILLET 2023**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale statuant sur l'affectation des résultats, décide sur la proposition de la gérante, d'affecter au compte "Autres Réserves", la totalité du bénéfice de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, s'élevant à la somme nette de 941 302 Euros.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales et réglementaires, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

Pour copie certifiée conforme
La Gérante

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Roux', is written over a large, loopy, handwritten 'O' that serves as a decorative flourish or part of the signature.

BILAN - ACTIF

20272 - SARL 6 F

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/12/22			Valeurs au 31/12/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	3 519	274	3 246	
Autres immobilisations corporelles	25 482	4 047	21 435	
Immobilisations corporelles en cours	932 604		932 604	789 224
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	289 900		289 900	2 349 599
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 251 505	4 320	1 247 185	3 138 823
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 627		2 627	
Créances				
Clients (3)				
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	1 347		1 347	382
Autres créances (3)	184 768		184 768	172 540
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 088 828		3 088 828	146 566
Charges constatées d'avance (3)	58		58	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 277 628		3 277 628	319 488
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	4 529 133	4 320	4 524 812	3 458 311

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

COMPTE DE RÉSULTAT

20272 - SARL 6 F

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	1 003 771		1 974		1 001 797	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 003 771		1 974		1 001 797	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER	1 003 771		1 974		1 001 797	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	987 027		-2 250		989 277	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	4 629				4 629	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 629				4 629	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 629				-4 629	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	41 096		2 612		38 484	
TOTAL DES PRODUITS	1 003 774		1 974		1 001 799	
TOTAL DES CHARGES	62 472		6 836		55 636	813,87
Bénéfice ou Perte	941 302		-4 862		946 164	

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées